

COMMUNE DE BOUZIC

Bulletin municipal n°23

Années 2024 - 2025

Bernard Manière, Maire



Site internet : www.bouzic.fr



Vœux du Maire

Bouzicoises, Bouzicois,

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux pour 2026.

Que cette nouvelle année soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels, et que votre santé à tous soit bonne !

Nous adressons toutes nos pensées à ceux qui ont été durement touchés ces derniers mois.

Je veux saluer le travail de nos associations et de leurs bénévoles qui œuvrent sans compter lors des événements festifs de notre commune, nous offrant ainsi le plaisir d'être ensemble et de partager des moments de convivialité.

Gardez courage et motivation pour 2026 !

Des conflits mondiaux naissent ou se poursuivent de part et d'autre du monde et même aux portes de l'Europe. Aussi, restons vigilants !

Malgré tout, nous devons conserver notre optimisme et garder nos valeurs de paix et de liberté.

Bernard Manière.

Responsabilités du Maire, des Adjoints au Maire et des conseillers



Le Maire, Bernard Manière, est responsable de l'ensemble des compétences mais les délègue pour la gestion courante à ses adjoints et dans une moindre mesure à ses conseillers. Il est le représentant effectif de Bouzic à la Communauté de Commune Domme-Villefranche du Périgord.

Il est membre de :

- ❖ Syndicat Céou Germaine - Titulaire
- ❖ Syndicat mixte des eaux de la Dordogne (SMDE) ancien SIAEP Périgord Noir – Titulaire
- ✓ Commission adressage
- ✓ Commission affaires administratives et sociales
- ✓ Commission agriculture
- ✓ Commission appel d'offres - Président
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- ✓ Commission des finances et du budget
- ✓ Commission des travaux et de la voirie
- ✓ Commission environnement et carrières
- ✓ Commission technologies, information et communication
- ✓ Commission tourisme
- Gestion de la salle des fêtes



La Première Adjointe Odile Lescure a comme compétences :

- | | |
|----------------------------------------|-----------------------|
| ➤ Finances | ➤ Adressage |
| ➤ Embellissement de la commune | ➤ Tourisme |
| ➤ Cérémonies | ➤ Gestion des déchets |
| ➤ Affaires administratives et sociales | |

Elle est membre de :

- ❖ Syndicat Céou Germaine - Suppléante
- ❖ Syndicat des énergies de la Dordogne (SDE 24) - Titulaire
- ❖ Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) - Titulaire
- ❖ Syndicat mixte a vocation multiple (SIVOM) - Titulaire
- ✓ Commission adressage
- ✓ Commission affaires administratives et sociales
- ✓ Commission appel d'offres - Titulaire
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- ✓ Commission des finances et du budget
- ✓ Commission technologies, information et communication
- ✓ Commission tourisme
- Gestion de la salle des fêtes



Le Deuxième Adjoint Jean-Claude Marty a comme compétences :

- **Travaux et voirie**
- **Embellissement de la commune**
- **Affaires sociales**
- **Appel d'offres**
- **Agriculture et environnement**

Il est membre de :

- ❖ Syndicat des énergies de la Dordogne (SDE 24) - Suppléant
- ✓ Commission agriculture
- ✓ Commission appel d'offres - Titulaire
- ✓ Commission des travaux et de la voirie
- ✓ Commission environnement et carrières



Le Conseiller Alain Barranger est membre de :

- ❖ Syndicat aérodrome de Domme - Titulaire
- ❖ Syndicat des énergies de la Dordogne (SDE 24) - Titulaire
- ✓ Commission adressage
- ✓ Commission appel d'offres - Suppléant
- ✓ Commission finances et du budget
- ✓ Commission environnement et carrières
- ✓ Commission technologies, information et communication
- ✓ Commission tourisme



La Conseillère Stéphanie Delahaigue est membre de :

- ❖ Syndicat mixte des eaux de la Dordogne (SMDE) ancien SIAEP Périgord Noir - Suppléante
- ✓ Commission affaires administratives et sociales
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- ✓ Commission tourisme



Le Conseiller Morgan Fontaine est membre de :

- ❖ Syndicat aérodrome de Domme - Suppléant
- ❖ Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) - Suppléant
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- ✓ Commission finances et du budget



La Conseillère Marie-Claire Lascombes est membre de :

- ❖ Syndicat aérodrome de Domme - Titulaire
- ❖ Syndicat des énergies de la Dordogne (SDE 24) - Suppléant
- ✓ Commission affaires administratives et sociales
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- Gestion de la salle des fêtes



Le Conseiller Patrick Marty est membre de :

- ❖ Syndicat aérodrome de Domme - Suppléant
- ❖ Syndicat mixte a vocation multiple (SIVOM) - Suppléant
- ✓ Commission agriculture
- ✓ Commission appel d'offres - Titulaire
- ✓ Commission des travaux et de la voirie



La Conseillère Séverine Ramos est membre de :

- ❖ Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) - Titulaire
- ❖ Syndicat mixte a vocation multiple (SIVOM) - Suppléant
- ✓ Commission affaires administratives et sociales
- ✓ Commission cérémonies, fêtes et embellissement de la commune
- ✓ Commission technologies, information et communication
- Gestion de la salle des fêtes



Le Conseiller Cyril Vielescot est membre de :

- ❖ Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) - Suppléant
- ❖ Syndicat mixte a vocation multiple (SIVOM) - Titulaire
- ✓ Commission agriculture
- ✓ Commission appel d'offres - Suppléant
- ✓ Commission des travaux et de la voirie
- ✓ Commission environnement et carrières

Ils nous ont quittés



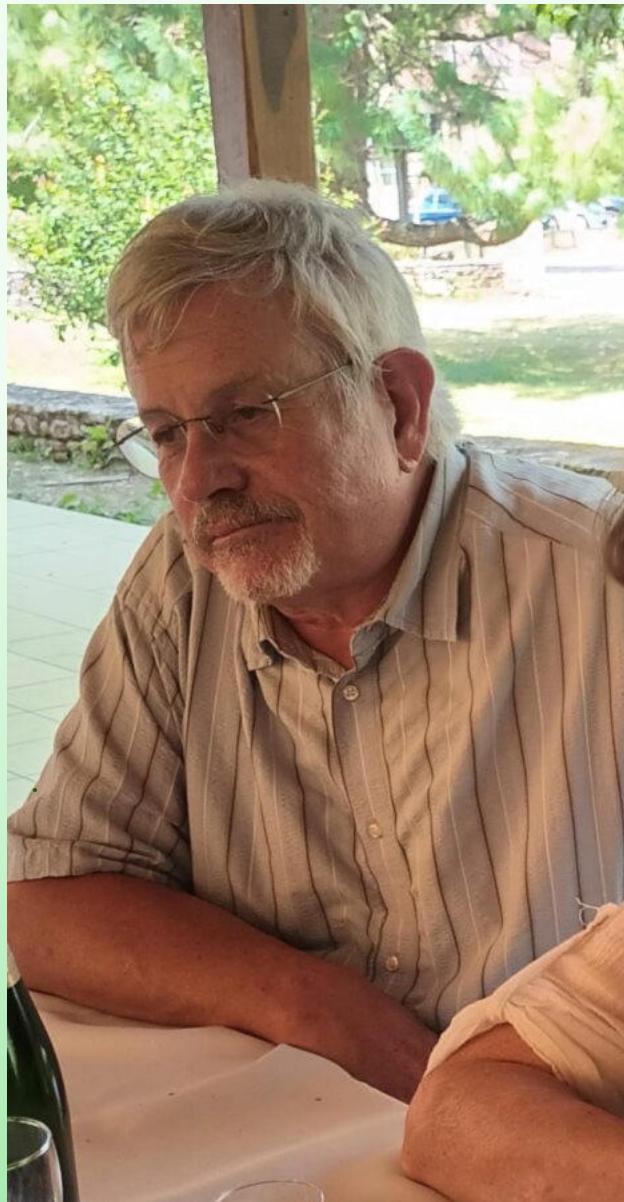
Yvette Sylvestre nous a quittés le 29 mars 2024 elle avait 98 ans.

Yvette était une figure de notre village.

Nous nous souviendrons d'elle, toujours souriante, qui servait de délicieuses tourtières ou miques, que nous avions tant de plaisir à déguster.

Elle a vécu de très nombreuses années à Bouzic et chacun d'entre nous garde son souvenir, elle part rejoindre les étoiles et nous laisse de bons souvenirs.

Yvette Sylvestre (1926-2024)



Jean-Paul Liégeois nous a quittés le 05 janvier 2025 il avait 65 ans.

Habitant de Malecourse depuis de nombreuses années, particulièrement investi dans la vie de la commune par son mandat de Conseiller Municipal, son mandat de Secrétaire des marchés de Bouzic et sa participation active à toutes les associations de la commune.

Jean-Paul Liégeois (1958-2025)

Bernard Manière, maire de Bouzic lui a rendu hommage lors de son inhumation le vendredi 10 janvier 2025 au cimetière de Bouzic.

Jean Paul est né le 21 janvier 1958 à Liège en Belgique où il a passé une grande partie de sa jeunesse. De son amour de la nature et de la lecture, les études le mènent vers un métier nature, la géologie. Il a donc étudié à l'Université de Liège, une véritable passion qu'il a partagée jusqu'au bout avec nous tous.

Jean Paul rencontre Claire qui travaille pour le service d'analyses chimiques de l'Université.

Ils s'installent ensemble, avec Fabienne, la fille de Claire, et vivent des jours heureux dans la banlieue Bruxelloise. Durant les

vacances, Jean Paul et Claire sillonnent la France jusqu'au jour où ils tombent sur la maison de Malecourse qui deviendra leur résidence principale en 1997. Ses promenades quotidiennes permettent

à Jean Paul de s'intégrer très vite dans le village. Toujours courtois, souriant, avenant, à l'écoute et bienveillant...

Ils nous ont quittés

En 2014, Jean Paul intègre donc tout naturellement le Conseil Municipal, où il s'investit énormément, en apportant toutes ses compétences et son savoir-faire. Il crée en grande partie le premier site internet de la commune, il publie des articles en tout genre, de nombreuses photos, alimente le site de tous les évènements heureux ou malheureux de la commune : il devient notre gazette !

Jean Paul est également bénévole à notre marché de producteurs le mardi soir.

En 2020, réélu brillamment pour son deuxième mandat, Jean Paul s'investit dans les commissions qui lui sont familières : l'eau, la géologie, le syndicat mixte des eaux de la Dordogne, L'eau potable, mais également l'eau d'irrigation, l'ASA

Il est également délégué titulaire auprès du Syndicat Céou- Germaine, dont la commune de Bouzic fait partie, avec sa « Fontaine », fierté de notre commune.

Ces quelques mots pour dire combien Jean Paul va nous manquer à tous.

Agnès Nombella nous a quittés le 19 avril 2025 elle avait 77 ans.

Elle vivait à Frajac, elle est décédée des suites d'une longue maladie.

Agnès Nombella (1948-2025)

Patricia Ellen Free nous a quittés le 1 juin 2025 elle avait 75 ans.

Elle avait quitté Campagnac pour Nadalie depuis quelques années, elle est décédée des suites d'une longue maladie.

Patricia Ellen Free (1950-2025)



Félix Lafuente nous a quittés le 21 juin 2025 il avait 85 ans.

Impliqué dans la vie de la commune jusqu'à son retour en Normandie en début 2024, nous nous souviendrons de lui, toujours souriant, sur le parking des marchés, sur le terrain de pétanque et lors des manifestations et activités organisées par les différentes associations de la commune.

Félix Lafuente (1940-2025)

Mireille Richard nous a quittés en juillet 2025 elle avait 81 ans.

Ancienne bénévole des marchés de Bouzic, elle sillonnait à vélo les routes de la commune en compagnie de Jean son mari lui-même décédé en janvier 2023.

Elle vivait depuis le départ de son époux à l'Ehpad de Gourdon.

Mireille Richard (1944-2025)

Mariages



Caroline BIONIER et Samuel LECHAT, se sont dit oui à Bouzic le 4 octobre 2025.

Caroline et Samuel sont installés au Douzou avec leur fils Timéo.

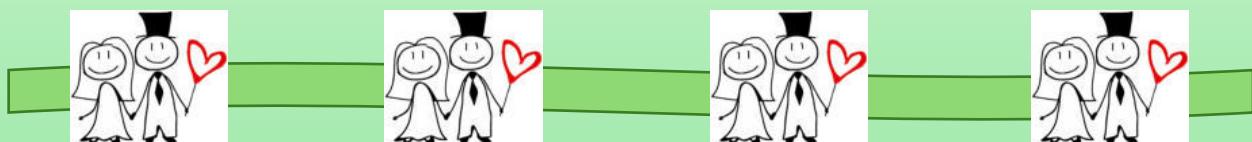
Ils sont les gérants du Camping du Douzou, bien connu dans notre commune.

Monsieur le Maire a adressé tous ses vœux de bonheur aux mariés.



Jennifer MARILL et Jean Gabriel GORUP, Bouzicois du bourg, récemment arrivés du Canada se sont mariés le 30 septembre 2025.

Monsieur le Maire a adressé tous ses vœux de bonheur aux mariés.



Les cent ans de Gilbert MARZAT Le 15 MARS 2024

Bouzic fête son centenaire



Gilbert MARZAT est né le 15 mars 1924 à Bouzic. Le 15 mars 2024 nous nous sommes réunis pour célébrer son centenaire.

C'est en 1924 qu'à Langlade un bébé prénommé Gilbert a vu le jour dans cette maison familiale qu'il n'a jamais quittée. Il a consacré sa vie à son métier d'agriculteur et partagé avec son épouse Gracieuse cette activité.

Gilbert est tombé en amour devant cette jeune fille qui demeurait à Moncalou. Ils se sont mariés en 1952 et de cet amour une jolie petite fille a vu le jour, le 10 octobre 1954, Arlette, qui est près de lui au quotidien et leur a donné une petite fille qui est aussi proche de ses grands-parents.

En un siècle il a connu 13 présidents de la République, et quelques maires également. Les technologies ont évolué de manière significative, que de choses ont changé depuis sa naissance, pour ne citer que l'école, il descendait de Langlade par tous les temps à travers les chemins, un long parcours à pied pour descendre dans le bourg sans ronchonner, il y retrouvait ses copains venus des autres villages de Bouzic, avec chacun sa petite gamelle pour son déjeuner,

c'était une autre époque.

Nous avons été très fiers d'avoir l'honneur de lui rendre hommage, nous, représentants de la commune et de l'association des amis de Bouzic. Sa santé ne nous a pas permis de lui offrir une belle fête dans notre salle des fêtes mais humblement nous sommes venus célébrer ce bel anniversaire, et lui souhaiter que sa santé s'améliore pour le bonheur de ses proches.

Le conseil municipal dans son ensemble, et Monsieur Jean-François Brispot, Président du Club des amis de Bouzic.



Convention réservation salle des fêtes et halles

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de nouvelles procédures de location des espaces communaux, applicables à partir du 1er mars 2025 :

- Réservations et signature du contrat de location uniquement à la mairie aux heures de permanence.
- Le paiement doit être effectué par virement à la Trésorerie.
- Pour les associations, le chèque de caution sera demandé une fois, en début d'année et conservé à la mairie sans être encaissé.
- Les tarifs s'entendent par location (journée ou week-end)
- Un règlement et un contrat de mise à disposition ont été rédigés.

Salle des fêtes

- Remise des clés et état des lieux (avant et après) sur Rendez-Vous en présence de 2 membres de la commission (suivant disponibilités de chacun).
- Les locaux devront être rendus propres, sauf nettoyage « technique » de la hotte et du four. L'entretien « technique » des appareils (hotte et four) sera effectué après chaque utilisation des appareils par l'employé communal, qui aura reçu la formation et les consignes nécessaires.
- Les produits d'entretien spécifiques et les chiffonnettes seront à disposition dans la cuisine et devront être utilisés à l'exclusion de tout autre produit. Les tarifs s'entendent par location (journée ou week-end).

Terrain communal et les 2 halles.

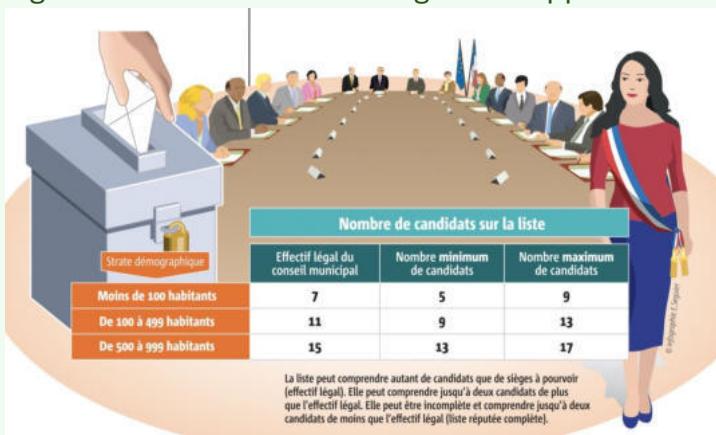
- Le sol des halles sera nettoyé par l'employé municipal dans les jours précédents chaque location.
- La mise à disposition, la remise du matériel nécessaire (tables, etc...) et l'état des lieux (avant et après) sur Rendez-Vous en présence de 2 membres de la commission (suivant disponibilités de chacun)
- Les clés du bâtiment en bois où le matériel est stocké ne sera pas confié au locataire. (Le lave-vaisselle, la sono, etc... sont propriété de l'association du marché, et non de la commune)
- Les 2 chambres froides sont à disposition du locataire entre le 1er juillet et le 31 août

Tarifs :

PUBLIC	TARIF (par location - journée ou week-end)		
	Salle des fêtes	Espace JP Valéry (Halles)	location conjointe des 2 espaces
Résidents (résidence principale ou secondaire), enfants et petits enfants	80 €	100 €	140 €
Non-résidents	250 €	300 €	425 €
Associations domiciliées dans la commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations et syndicats ayant un lien ou un partenariat avéré avec la commune	100 €	100 €	100 €
Location pour ateliers ou séances hebdomadaires	15 € par séance (entre 1 et 2h) ou 50 € par mois	15 € par séance (entre 1 et 2h) ou 50 € par mois	
Caution	500 €	500 €	1 000 €

Élections : comprendre la loi sur le scrutin de liste paritaire

Dès les élections municipales de mars 2026, les communes de moins de 1 000 habitants devront organiser le scrutin sous ce régime en application de la loi du 21 mai 2025.



La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 dans les communes de moins de 1000 habitants : à l'occasion des prochaines élections municipales, il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée. En mars prochain, les communes de moins de 1 000 habitants devront appliquer le scrutin

de liste proportionnelle à deux tours, avec listes paritaires (alternance femme/homme).

La loi autorise la présentation d'une liste comptant jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. Le conseil municipal sera réputé complet dès lors qu'il comptera 9 membres (au lieu de 11) dans les communes de 100 à 499 habitants.

En présence de plusieurs listes, aucune disposition législative n'impose qu'elles comportent toutes le même nombre de candidats.

Le fonctionnement du scrutin de liste proportionnel

Si la liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés. Plusieurs listes peuvent fusionner, à partir du moment où elles ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour. Ensuite, le système est le même : la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête, et répartition des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au second tour.

Si, dans une commune, une seule liste est en lice et si cette liste est complète, cette liste obtiendra automatiquement la totalité des sièges au conseil municipal. Si cette liste est incomplète, elle obtiendra autant de sièges que de candidats, les sièges non pourvus restant vacants.

Absence de dépôt de liste

Lorsqu'un conseil municipal ne peut être constitué (ce qui inclut l'hypothèse d'absence de candidatures ou de dépôt de listes), le préfet nomme une « délégation spéciale » par arrêté. La création doit intervenir « dans un délai de huit jours » à compter de la constatation de l'impossibilité.

La délégation spéciale gère les affaires courantes (actes conservatoires et urgents) et, dans la pratique, assure la continuité jusqu'à la réélection du conseil municipal.

En cas d'absence persistante de candidats, il peut être recouru de nouveau à une délégation spéciale (constat d'impossibilité renouvelé), le préfet assurant la continuité institutionnelle par ce mécanisme.

D'autres solutions, pourraient être envisagées, en cas de persistance de la situation, comme une fusion de communes.



La fibre est opérationnelle sur la commune



RÉUSSIR LE PASSAGE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE HISTORIQUE A LA FIBRE OPTIQUE

+ d'info sur : www.nathd.fr/arret-du-cuivre/

● L'arrêt progressif du réseau téléphonique historique en cuivre et Internet xDSL est lancé jusqu'en 2030

Orange (ex France Télécom) a lancé la fermeture progressive et par lots de communes, de son réseau de télécommunications cuivre historique à l'échelle nationale.

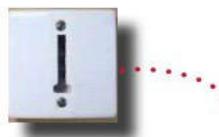
Selon le calendrier annoncé, jusqu'en 2030, le réseau cuivre historique qui permettait de fournir les services de téléphonie, Internet et la télévision via les technologies xDSL* et RTC*, va disparaître progressivement à l'échelle nationale au profit de la fibre optique, une technologie plus moderne, plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pas forcément plus coûteuse.

Pourquoi le réseau cuivre s'arrête ?

• •

Après plusieurs décennies d'existence où il a vu naître Internet et a permis de développer les usages du numérique, le réseau cuivre lancé dans les années 70 atteint désormais ses limites. A l'heure où Internet occupe une place prépondérante dans le quotidien des particuliers et des professionnels, il n'est aujourd'hui plus adapté aux besoins croissants et à la multiplication des usages qui s'accélère.

Une connexion Internet rapide et robuste est devenue indispensable, notamment en milieu rural, et c'est bien ce que permet la fibre optique.



LIENS UTILES :

Information d'Orange, opérateur d'infrastructure du réseau cuivre

- [Carte des communes concernées](#)
- [Information générale](#)

Information de NATHD, opérateur d'infrastructure du réseau public fibre

Calendrier des communes concernées :
www.nathd.fr/arret-du-cuivre/

Information de l'État

- [Site du Ministère de l'Économie](#)

● Le réseau public fibre est déjà là pour remplacer le cuivre

Grâce à l'engagement dans un projet 100% public de la Région Nouvelle-Aquitaine, de 7 départements, des EPCI avec l'aide de l'État et de l'Europe pour pallier la carence d'initiative privée sur les zones les moins densément peuplées, le réseau public fibre est déjà déployé et opérationnel sur la majorité des territoires concernés.

Ainsi, particuliers, professionnels et collectivités bénéficient de la puissance de la fibre, parfois avant certaines agglomérations !

Ce nouveau réseau public se substitue totalement au réseau cuivre d'Orange et la fibre deviendra la seule infrastructure fixe existante pour délivrer des services télécoms aux habitants (téléphone, Internet, TV, voire télé-alarme, télé-assistance...).

A terme, le réseau fibre d'initiative publique vise 750 000 foyers et entreprises connectés.



Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



La fibre est opérationnelle sur la commune

● Réussir le passage du cuivre à la fibre sur les territoires

Le rôle des élus est majeur pour tous les usagers, particuliers et professionnels, dans le cadre de ce nouvel aménagement numérique des territoires.

Pourquoi anticiper le passage du cuivre à la fibre ?

• •

Le raccordement à la fibre peut parfois prendre plusieurs mois (Quand un administré n'a jamais été raccordé au téléphone par exemple et qu'il faut créer un fourreau en domaine public et sur la propriété privée pour faire passer la fibre).

Anticiper le passage des services (téléphonie, Internet, TV...) du cuivre vers la fibre optique permettra d'accompagner la fermeture progressive du réseau historique de manière plus sereine et étalée dans le temps.

Ce passage à la fibre est particulièrement essentiel pour les entreprises et les collectivités disposant de services de télécoms complexes et professionnelles.

Comment passer à la fibre ?

• •

Dès qu'une adresse est éligible à la fibre sur le réseau, il suffit de s'abonner à la fibre auprès d'un opérateur.

L'opérateur viendra ensuite raccorder l'habitation ou le local de son abonné au réseau public fibre et installer une prise optique.

Pour vérifier l'accès d'une adresse à la fibre, aller sur :
www.nathd.fr/eligibilite/

La fibre : plus de services, pas forcément plus chers !

• •

La fibre optique permet la transmission d'un grand nombre d'informations à la vitesse de la lumière et sans perte.

Temps de téléchargement pour un film full HD (30 Go)



FIBRE (500 mbit/s) : 4 minutes

ADSL cuivre (15 mbit/s) : près de 4h30

- **TV ultra haute définition** sur un ou plusieurs postes et bouquets de chaînes.
- **Téléphonie sur Internet illimitée** vers fixes, mobiles et vers différents pays.
- **Connexions Internet simultanées de plusieurs équipements** (TV + ordinateurs + jeux en ligne...)
- **Télétravail, vidéo-conférence, services en ligne** (Santé, Administration, Éducation...)
- **Domotique, Réseaux intelligents...**

Renseignement : www.nathd.fr



Le Service public de la fibre vous accompagne

• •

En complément des informations fournies par Orange sur l'arrêt du réseau cuivre, NATHD, exploitant public du nouveau réseau fibre, informe et accompagne les territoires.

PAGE INTERNET

dédiée à la migration du cuivre vers la fibre sur le site Internet de NATHD :

www.nathd.fr/arret-du-cuivre

Services d'information NATHD réservés aux élus et collectivités

(Ne pas diffuser)

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

0 809 541 000 Service gratuit + prix appel

VOTRE CORRESPONDANT TERRITORIAL NATHD

Votre interlocuteur privilégié à contacter par email :
correspondants@nathd.fr

Services d'information NATHD grand public

SITE INTERNET : www.nathd.fr avec :

- Test d'éligibilité à la fibre
- Informations sur le raccordement au réseau
- Formulaire de demande d'adduction
- Liste des opérateurs partenaires du réseau (pour les particuliers et pour les professionnels) dont les 4 opérateurs d'envergure nationale.



ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE GRAND PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

0 806 806 006 Service gratuit + prix appel



DEMISSION de Patricia Boucher, maire de Bouzic depuis 2020

Patricia Boucher, conseillère municipale depuis de nombreuses années et adjointe au maire jusqu'en 2020, avait conduit la liste unique pour l'élection municipale de 2020.

Elue maire, elle s'est donnée sans compter pour notre commune jusqu'en octobre 2024.

Notre aire de jeux, si appréciée des enfants et si bien intégrée dans le bourg qu'elle nous semble avoir toujours été là, restera un témoin (parmi d'autres) de son mandat.

Le conseil municipal la remercie, au nom de la commune, pour son dévouement et son implication sans faille.



ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE 8 décembre 2024

L'élection municipale partielle complémentaire de deux conseillers municipaux s'est tenue le 8 décembre 2024 à Bouzic.

Ce scrutin faisait suite aux deux sièges laissés vacants suite à la démission de la maire et d'un conseiller municipal.

Ont été élus 2 nouveaux conseillers municipaux :

Stéphanie Delahaigue et Morgan Fontaine



ELECTION du Maire et des Adjoints le 13 décembre 2024

Lors de la séance de conseil municipal du 13 décembre 2024, Bernard Manière a été élu Maire.

Lors de cette même séance il a par ailleurs été décidé la création de 2 postes d'Adjoints au Maire.

Odile Lescure a été élue 1ère adjointe et Jean-Claude Marty 2ème adjoint.

Voeux de la municipalité

Patricia Boucher, Maire de Bouzic, et son Conseil ont invité les habitants de Bouzic à célébrer la nouvelle année, le samedi 13 janvier 2024 à 15h, à la salle des fêtes. C'était une première réussie pour la commune. Environ 80 personnes avaient répondu présentes, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Bernard manière, a souhaité renouveler cette initiative et nous avons à nouveau découpé les galettes et les couronnes et tiré les rois le samedi 25 janvier 2025. Un hommage a été rendu à cette occasion à Jean Paul Liégeois, conseiller municipal décédé en début de mois.



Commémorations des 8 mai et 11 novembre



Les Bouziquois, résidents permanents ou temporaires, se joignent fidèlement au Maire et au conseil municipal pour rendre hommage aux enfants de Bouzic morts pour la France lors des conflits de 1914/1918 et 1939/1945. Tout le monde se retrouve ensuite à la salle des fêtes pour un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Recensement 2024

Le recensement de la population a eu lieu début 2024 :

Population recensée en 2024 : 165

Population totale au 1^{er} janvier 2022 : 157



Les Réalisations



Achat du Bief

L'achat de la parcelle correspondant au bief a été concrétisé en 2024.

Le projet d'aménagement du ruisseau et du bief est à l'étude avec le syndicat Céou-Germaine. Il devra être tenu compte du projet retenu pour envisager le remplacement et l'éventuelle automatisation des vannes.



Transformation et équipement de la cuisine de la salle des fêtes

La cuisine de la salle des fêtes a été aménagée début 2024 avec du matériel professionnel et performant.



La fibre et les arbres

La fibre est maintenant opérationnelle sur toute la commune de Bouzic. Pour faciliter une implantation rapide pour les parties aériennes, la commune a pris la décision de faire procéder à ces frais, à un élagage de toutes les zones à risque, qui avaient été identifiées par « Périgord Numérique ».

Pour éviter les ruptures de câbles, les propriétaires doivent désormais veiller aux arbres ou branches qui pourraient présenter un danger, pour la fibre voisine.

Création d'un parking à Nadalie

Un problème de stationnement dans le hameau de Nadalie quand les maisons sont toutes occupées était régulièrement signalé par les résidents.

Un terrain proche du hameau appartenant à la commune et a été aménagé comme parking.

Projet de réserves incendie

Les installations de 2 réserves incendie sont à l'étude pour protéger les 3 villages de Malecourse, Langlade et Vivinières d'une part, et le secteur du Douzou et ses 2 campings d'autre part. Des subventions conséquentes devraient être obtenues pour financer ces projets.

Fleurissement de la commune



Un grand merci à nos deux spécialistes passionnés : Séverine, conseillère municipale et Hervé, employé communal



Le Café Du Facteur



Le café du facteur a animé le centre de notre bourg pendant les saisons estivales 2024 et 2025. Christelle accueille les cyclistes de passage à Bouzic pour des pauses revigorantes, et bien sûr les habitués pour des soirées à thèmes.



Bouzic Accueille : Du lien Social grâce au Projet « Anim' Partagée »

Tous les jeudis après-midi une dizaine de Bénéficiaires du CIAS se retrouvent à la salle des fêtes de Bouzic pour partager un moment de convivialité autour de jeux de société ou d'ateliers créatifs.

Favoriser la stimulation des sens et des fonctions cognitives, dans la bonne humeur autour d'une tasse de café ou d'un thé, produit des résultats très bénéfiques.

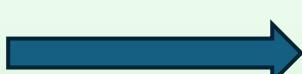
Le jeu favorise la conversation, permet de s'ouvrir aux autres et de continuer à créer du lien social, c'est l'un des objectifs de ces RDV.

Cet environnement permet de rompre un peu plus l'isolement.

Ce projet est financé par le département et pris en charge par le CIAS.



Création d'un Service Autonomie à Domicile



A partir du 1er janvier 2026, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide à domicile (SAAD) seront réunis en une seule et même entité : le Service Autonomie à Domicile. Ce nouveau service intègrera également le portage de repas.

Actuellement sur notre territoire, le service d'aide à domicile est prodigué par le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, et le service de soins infirmiers à domicile par les hôpitaux de Domme et Belvès.

Les démarches des usagers seront simplifiées. Dès le 1er janvier, le seul numéro à contacter pour obtenir des renseignements et organiser l'accompagnement à domicile (soins, aide, repas) sera le 05 53 28 20 70.



Atchoum : parlez-en autour de vous !

Vous avez du temps et souhaitez rendre service ? Devenez conductrice ou conducteur Atchoum ! Vous serez indemnisé(e) des trajets effectués.

Atchoum est un système de co-voiturage solidaire mettant en lien des personnes dans l'impossibilité de se déplacer et des conducteurs susceptibles de les transporter vers leur destination (au marché, chez le médecin, chez le coiffeur etc...). L'équation est simple et logique : plus il y aura de conducteurs, plus les demandes de trajets effectuées par les passagers auront de chances d'être acceptées.

TRANSPORT SOLIDAIRE DANS VOTRE TERRITOIRE



**ENVIE D'AIDER VOS VOISINS ?
DEVENEZ CONDUCTEUR !**

Sur vos trajets habituels ou exceptionnels, vous pouvez sûrement rendre service à une personne non véhiculée.
Indemnisation de vos frais par le passager (0,32 € / km)



**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
DEVENEZ PASSAGER !**



Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer par vous-même ou si vous ne disposez pas d'un moyen de locomotion, par exemple pour :

- ➔ effectuer des courses
- ➔ vous rendre à un entretien d'embauche ou à votre travail
- ➔ vous déplacer jusqu'à votre activité de loisirs

Montjoux-Lugusses - ASSOCIATION ATCHOUM - 38 Route De Toulon 63288 Meurthe-et-Moselle - SIRET 889 009 290 00021

**INSCRIVEZ-VOUS À
Atchoum
0 806 110 444**
Service gratuit + prix appel



atchoum.eu



Atchoum,
EST UNE SOLUTION PROPOSÉE PAR

**DOMME
VILLEFRANCHE
DU-PÉRIGORD**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec le concours de



Atchoum, ce n'est peut-être pas pour vous mais pour votre voisin, votre tante, votre amie... Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Pour s'inscrire et faire des demandes de trajets, un seul numéro : 0 806 110 444

Les passagers peuvent régler les trajets via un paiement en ligne ou en achetant des tickets mobilité. Pour obtenir des précisions sur la vente de tickets mobilité sur le territoire, appelez la communauté de communes au 05 53 29 09 14.

Jeunes et moins jeunes unis par le sport

Une soixantaine d'enfants et de seniors se sont donnés rendez-vous mercredi 15 octobre pour partager un bon moment autour du sport. Au programme : une enquête, par équipes, dans les rues

du bourg de Daglan, avec des indices à trouver et défis sportifs à relever.

Cette matinée intergénérationnelle était organisée dans le cadre du partenariat qui unit la communauté de communes et le Département de la Dordogne pour la mise en œuvre des dispositifs Seniors à nous la forme (avec la commune de Daglan) et Ecole des sports (avec la commune de St-Cybranet).



Se loger en saison : louer à un travailleur saisonnier

Pour les travailleurs saisonniers, se loger peut se révéler compliqué, notamment l'été. En parallèle, nombre d'employeurs peinent à recruter, faute de logements disponibles pour leurs salariés.



La Mission Locale du Périgord Noir porte le projet « Se loger en saison ». Le principe : mettre en relation les travailleurs saisonniers et les hébergeurs, avec l'implication de l'employeur, qui se porte garant pour son salarié.



Vous disposez d'une chambre, d'un mobil-home, d'un emplacement ? Faites-le savoir à la Mission Locale

contact : Bérénice Cheyrou, 07 50 74 36 07 / selogerensaison@mlpn.info



PLUi : l'heure de l'arrêt a sonné

L'arrêt du PLUi est effectif depuis le 31 octobre. Il correspond à la délibération prise par le conseil communautaire pour arrêter le projet. L'arrêt ne signifie pas la fin de la démarche mais permet de soumettre le projet pour avis aux personnes publiques associées dont, par exemple, l'État, le Département et la Région, les chambres consulaires (CCI, CMA), l'Autorité environnementale représentée en Préfecture, la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ...



Les pièces réglementaires en ligne

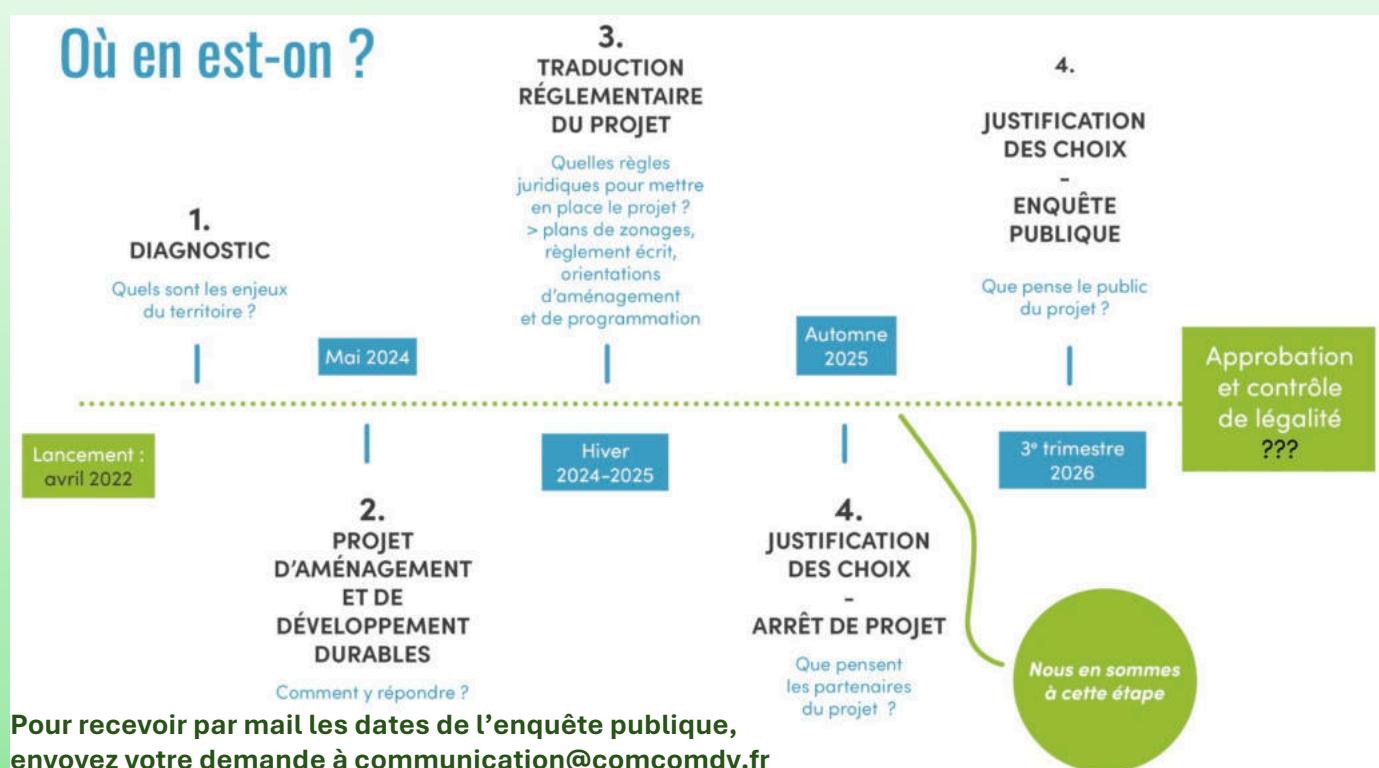
Le dossier de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) contient plusieurs pièces réglementaires. Elles ont été mises en ligne sur le site Internet de la communauté de communes au lendemain du vote de l'arrêt de projet de PLUi par les élus communautaires. Le PLUi est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Son élaboration a été lancée en 2022.

Le dossier d'arrêt de projet contient :

- Le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Le Règlement,
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Les annexes.

Ces éléments seront détaillés sur le site Internet de la communauté de communes :

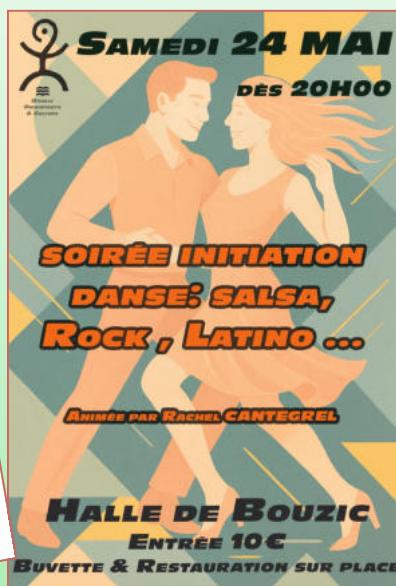
<https://domme-villefranche-du-perigord.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/>



Bouzic

Omnisports & Culture

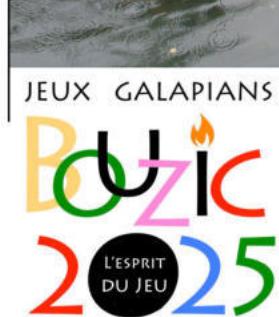
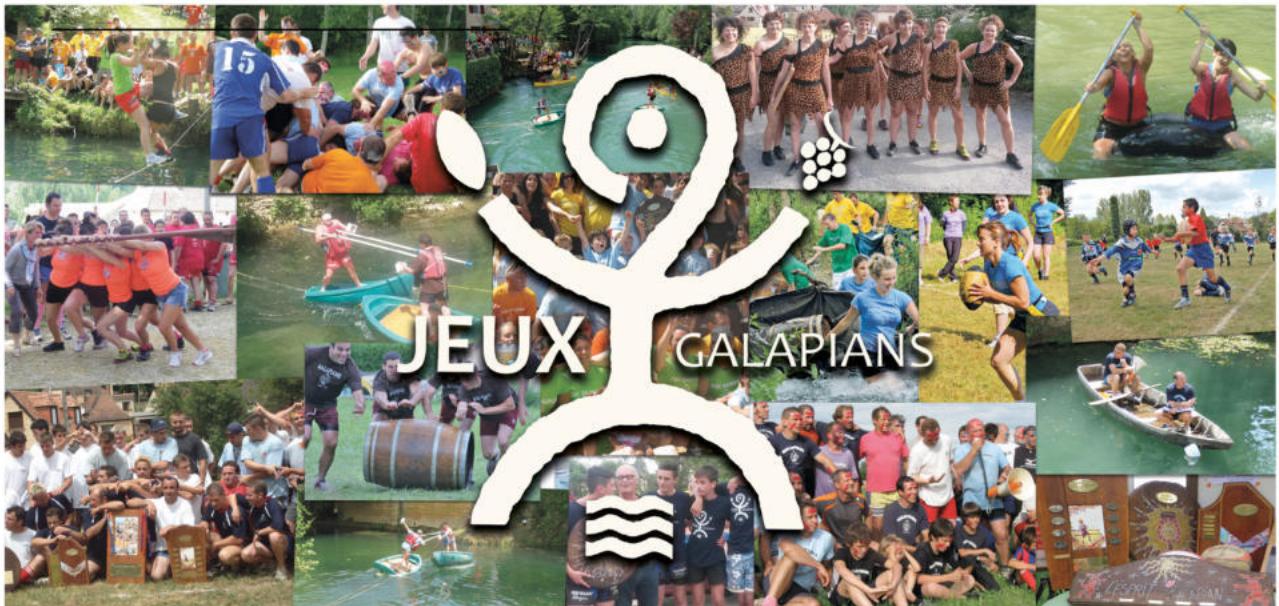
Depuis 2001
Siège social : mairie Bouzic
Retour sur les principales activités 2025



Rejoignez-nous lors de notre ASSEMBLEE GENERALE
Samedi 24 JANVIER 2026 - Salle des fêtes de Bouzic - 18H00

JEUX GALAPIANS de BOUZIC

Organisés par les GALAPIANS Amassada et le BOC



Rendez-vous le samedi 13 juin 2026 pour la 25e édition !!!



Club des Amis de Bouzic, temps forts 2024



Inoubliable soirée

Festival des lanternes à Montauban



Le Club des Amis de Bouzic
fête son 1er centenaire



Visite du Musée :
« La rue du temps qui passe »



Visite de Brantôme et de la coutellerie de Nontron



Les jardins d'eau de Carsac



...et 2025

Filature de Belvès



Randonnée contre le cancer et pique-nique



Découverte du musée de la médecine et du château à Hautefort



Atelier hydratation à l'occasion d'un goûter-anniversaires

Découverte



Spectacle théâtral



Rejoignez-nous lors de notre assemblée générale le 31 janvier 2026 à la salle des fêtes de Bouzic à 10h30.

Contacts : le Président, Jean François Brispot 06 15 10 48 06

Ou la Secrétaire, Odile Lescure 06 14 24 25 03





Les Marchés de Bouzic



Les Marchés de Bouzic ont célébré leur 25ème anniversaire cet été 2025 ! Un quart de siècle de rencontres, de saveurs et de convivialité au cœur de notre beau village.

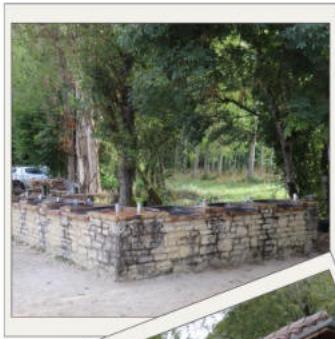
Depuis 25 ans, le marché est un lieu de vie incontournable, où l'on se retrouve chaque semaine pour partager des moments simples et authentiques. L'ambiance chaleureuse et festive qui y règne est le fruit de la passion des producteurs locaux, de l'enthousiasme des bénévoles et de la fidélité des visiteurs.

Merci à tous pour ces 25 ans de convivialité et de saveurs locales !



Vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles ? Contactez nous.
La Présidente, Stéphanie Salingue 06 29 67 96 38
La Secrétaire, Annie Irrgang 06 23 08 89 85

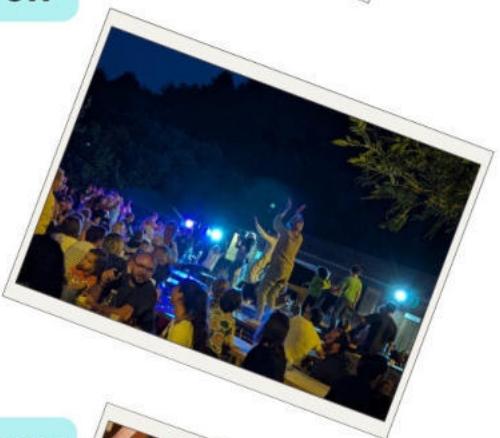
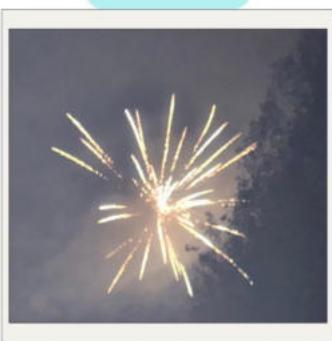
Ça fourmille de bons produits et de bonne humeur



Pendant que la viande cuit on prend ses couverts et on patiente autour d'un verre



Après le repas on profite du feu d'artifice, on danse, on chante



Pour vous offrir ces moments l'équipe des bénévoles oeuvre dans la bonne humeur



La chasse communale : entre tradition, régulation et renouveau

Une diminution du nombre de chasseurs, un constat partagé.

Depuis plusieurs années, notre commune, comme beaucoup d'autres, constate une baisse progressive du nombre de chasseurs. Le manque de relève pèse sur les effectifs. Cette diminution impacte directement la capacité de régulation de la faune, pourtant essentielle à l'équilibre de notre territoire rural. La chasse, au delà du loisir, joue un rôle majeur dans la préservation des cultures et la gestion de la biodiversité. Sa pérennité dépend aujourd'hui de notre capacité à transmettre cette passion aux jeunes générations.



Une population de sangliers en forte augmentation

En parallèle, la population de sangliers ne cesse de croître. Moins régulée, elle engendre une hausse des dégâts agricoles et des risques accrus pour la sécurité routière.

Les chiffres parlent d'eux mêmes :

- ✓ Saison 2023 / 2024 : 30 sangliers prélevés
- ✓ Saison 2024 / 2025 : 42 sangliers prélevés

Soit une augmentation de 40% malgré la baisse du nombre de chasseurs.

Cette progression illustre la nécessité de maintenir une pression de chasse suffisante afin de préserver l'équilibre entre faune sauvage et environnement.



Un renouveau porteur d'espoir

Face à ces défis, la société de chasse Florimont-Gaumier Bouzic s'engage dans une nouvelle dynamique :

- ✓ Intégration d'une équipe de jeunes chasseurs avec les anciens, motivés et impliqués.
- ✓ Organisation de repas et rassemblements conviviaux, ouvert à toutes générations.
- ✓ Invitations à des sociétés voisines pour renforcer les échanges et la solidarité entre communes.
- ✓ Valorisation des valeurs de la chasse : respect de la nature, sécurité, partage et transmission.

Ces actions visent à redonner vie à la société de chasse, à attirer de nouveaux membres et à revaloriser l'image de la chasse au sein des communes.



Conclusion

La chasse communale se trouve à un tournant décisif. Entre baisse du nombre de chasseurs et la croissance rapide de la population de sangliers, il est essentiel de trouver un équilibre durable.

Grâce à l'implication des jeunes et des anciens, à l'esprit d'équipe et à la volonté de faire perdurer les traditions, notre société de chasse entend poursuivre sa mission de régulation et de préservation de la nature dans le respect des valeurs qui la fondent depuis toujours.

Le bureau ainsi que l'ensemble du groupe de chasseurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 !

Le président, Adrien MONTEIL



*Section spéléologique du
Bouzic Omnisports et Culture*



Etude de la fontaine en collaboration avec le SMDE24



Restitution des recherches aux habitants et soirée de sensibilisation



Quelques spéléologues : Arnaud Trémoulet, Samy Vidal, Thierry Félix, Samy Parade et Christian Issel. Manque : Frédéric Viales

Redécouverte à la fin des années 20, la grotte du Curé est appelée parce que située sous l'ancien cimetière du village. En 2024, initiative de Christian Issel, connu de spéléologie, et des spéléologues aguerris de Bouzic, la grotte a été à nouveau mise au jour après plus de cinquante ans de sommeil, ce qui a permis d'en montrer que ce patrimoine saint-martialais n'était pas une légende.

Samedi 20 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au Foyer rural, une exposition sur les pionniers spéléologues de Saint-Martial-de-Nabirat sera proposée au public, avec le concours de l'association des archives du Spéléo-club de Périgueux et du Groupe spéléologique de Bouzic.

A 17 h, deux courts-métrages exceptionnels seront projetés pour dévoiler des images inédites. Tout d'abord le documentaire racontant la redécouverte de la grotte.



Voir l'article et les vidéos sur l'expédition dans la rivière souterraine
<https://www.smde24.fr/2025/10/les-plongeurs-speleologues-explorent-la-source-de-bouzic/>

Concert de Lola Zolas



A l'invitation de DECLIC Association Culturelle du Pays Dommois et avec le soutien de la municipalité de Bouzic, la comédienne et chanteuse Lola Zolas s'est produite en concert dans la salle des fêtes de Bouzic, le samedi 13 septembre à 20h30. Lola Zolas est une musicienne accomplie qui a fait ses preuves sur scène à travers le monde.



DECLIC a déjà eu le plaisir de l'accueillir, sous le nom de Laureen, dans son spectacle « Brassens à la folie », spectacle qui connaît un grand succès partout où il est joué.

Accompagnée de sa guitare, elle transporte son public dans un univers musical unique, où les mots et les émotions sont au cœur de sa performance.

Lola Zolas a beaucoup voyagé, elle a notamment passé plusieurs années en Asie du Sud-Est, où elle a joué avec de nombreux musiciens locaux.

L'ambiance chaleureuse et conviviale, et les chansons d'amour et les mélodies entraînantes se sont mêlées aux textes poétiques.

Elle nous a proposé un répertoire varié composé de chansons originales écrites en français et en anglais ainsi que des reprises de grands artistes tels que Brassens, les Velvet Underground, les Rita Mitsouko et bien d'autres ...

Lola a également fait participer le Public qui ne s'est pas fait prier pour chanter avec elle et battre la mesure en tapant dans les mains.

Ce fut une très belle soirée musicale en compagnie de cette chanteuse guitariste qui nous a emmené hors du temps.





**Bernard Manière, Maire de Bouzic
et son Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne année 2026 !**